

## Correction du DST portant sur la Séquence2.

### (CORRECTION COMPLETE ET REDIGEE DE LA DERNIERE PARTIE DU DEVOIR)

III) a- Dans « Le lac », de Lamartine, le registre employé est le **registre lyrique**. En effet, on retrouve dans ce poème **l'expression des sentiments et des émotions personnels** du narrateur et de la femme aimée. C'est ainsi que sont abordés les **thèmes lyriques du sentiment amoureux** (v.48 : « (...) Ils ont aimé ! », v.12 : « Sur ses pieds adorés », etc.), **de la mélancolie** à travers l'expression de la tristesse, du chagrin, du désespoir générés par le temps qui passe (v. 42- 44 : « Quoi ! passés pour jamais ? (...) Ne nous les rendra plus ? ») et par l'absence de l'être aimé (v.7: « Regarde ! je viens m'asseoir seul sur cette pierre »), **ainsi que de la communion intime avec la nature** (le narrateur s'adresse ainsi au lac, vers 5, lequel lac est même personnifié aux vers 8 : « Où tu la vis s'asseoir », 19 : « Le flot fut attentif », ainsi que dans toute la dernière strophe, etc.).

On trouve une autre caractéristique du registre lyrique, à savoir la **création d'une intimité entre le poète/narrateur** qui exprime son moi intime **comme le prouvent les pronoms personnels de la première personne** répandus au fil du texte (v. 7 : « (...) **Je** viens seul **m'**asseoir sur cette pierre », v.13 : « (...) **nous** voguions en silence », etc.), **et le destinataire**, à savoir ici la nature (lorsqu'il s'adresse par exemple au lac : « Un soir, t'en souvient-il ? (...) », v. 13) ou au lecteur, à tout être humain en fait (v. 3-4 : « Ne pourrions-nous jamais (...) / Jeter l'ancre un seul jour ? »).

Le poète/narrateur recourt également à **l'interrogation** (par exemple vers 41 : « Hé quoi ! n'en pourrions-nous fixer au moins la trace ? ») et à **l'exclamation** (par exemple au vers 21 : « O temps, suspends ton vol ! (...) ») ou l'interjection au vers 41 : « Hé quoi ! »), deux types de phrase, de ponctuation qui servent à marquer l'intensité des sentiments et à prendre à témoin le destinataire ou un éventuel lecteur.

Enfin, on trouve aussi dans le poème une figure d'insistance typique du registre lyrique : **l'anaphore** (vers 10 et 11 : « Ainsi », vers 41 et 42 : « (Hé) quoi ! ») ainsi que **l'apostrophe** (vers 21-22 : « O temps ! suspends ton vol ! et vous, heures propices / suspendez votre cours ! »).

b- Le temps est ici comparé à de **l'eau qui coule** ( par exemple vers 26 : « Coulez, coulez pour eux » ; vers 35 : « (...) le temps n'a point de rive », etc.), à **un oiseau** (vers 21 : « O temps, suspends ton vol ! » ; vers 37-39 : « (...) que ces moments d'ivresse (...) / S'envolent (...) ») et il **est même personnifié** lorsqu'il est qualifié de « jaloux » et sujet des verbes « donna », efface » et « rendra » dans l'avant-dernière strophe de l'extrait.

Le temps est décrit ici **comme insaisissable** : il coule **inéluçtablement**, nul homme ne peut le figer, l'arrêter dans sa course, malgré le désir que l'on peut en avoir. C'est bien là le sens de la longue plainte de Julie/ Elvire : « Mais je demande en vain quelques moments encore, / Le temps m'échappe et fuit » (vers 29-30) . Cette fuite irrémédiable du temps est **même le thème central du poème**. Il use d'une très belle métaphore pour décrire ainsi l'écoulement du temps : celui-ci est vu comme un fleuve sur lequel l'homme flotte sans avoir jamais aucune possibilité de faire une pause ou s'arrêter : « L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ; / Il coule, et nous passons ! » (on peut au passage remarquer que le verbe « passer » peut ici être polysémique et évoquer l'un de ses autres sens, utilisé comme euphémisme pour « mourir ») Le poète va même jusqu'à décrire le temps comme **délibérément « méchant », malfaisant** : en effet, lorsqu'il le qualifie de « jaloux » au vers 37, à travers une personnification, il le présente vraiment comme un être, **une entité qui, jalouse du bonheur humain**, s'acharne à l'abrégier et, ce faisant, à jeter pour finir désespoir, douleur et mélancolie sur les gens heureux, frustré de leur bonheur Le temps pourrait ainsi, comme Julie le suggère, faire « œuvre de charité » en abrégant les souffrances des malheureux et en se figeant au contraire pour les gens heureux : c'est le sens de toute la strophe 7 (vers 25 à 28). Mais hélas le temps n'obéit pas à ces injonctions, à ces désirs humains ; il est tout au contraire **impitoyable et n'accorde aucun répit** : « Je dis à cette nuit : « Sois plus lente » ; et l'aurore / Va dissiper la nuit » (vers 31-32). Le temps est ici présenté en **véritable ennemi de l'homme heureux**, sous la forme d'un être **injuste** qui refuse de faire la différence entre les « moments d'ivresse » et « les jours de malheur » qui tous « s'envolent loin de nous de la même vitesse » (vers 37-39).

c- Ce poème est un poème typiquement romantique puisqu'il en présente tous les thèmes caractéristiques. On y trouve ainsi une **expression fortement autobiographique**, puisque Lamartine y est à la fois poète et narrateur, il y expose un moment réel de sa vie (son amour impossible avec Elvire/Julie) et y parle à la première personne. De plus, on y croise en permanence le **thème de la mélancolie , de la solitude des individus** (vers7 : « Regarde ! Je viens seul m'asseoir (...) »), avec l'inversion insistante de l'adjectif « seul »), **de leur nostalgie du passé, de leur révolte face au temps qui passe** (cf. question précédente). Ce poème évoque également le souvenir d'une **scène nocturne** (la promenade en barque sur le lac du Bourget): or nous nous souvenons que la nuit est un temps privilégié pour les romantiques, le temps de la solitude, de l'intimité, de tous les possibles, de la folie même... Il se trouve aussi dans ces vers l'évocation d'une **grande intimité, d'une grande communion avec la nature**, qui est apostrophée, personnifiée, comme nous l'avons déjà vu précédemment. On peut également même voir dans le vers 17 une **apparition quasi-surnaturelle, fantastique**, lorsque le poète écrit : « Tout à coup des accents inconnus à la terre/ Du rivage charmé frappèrent les échos » ; le narrateur y décrit ainsi Julie/ Elvire comme un être « **supraterrestre** » (cf. note a ), dont la voix est à celle de nul autre humain pareille et est capable de « charmer », d'ensorceler le rivage. Et enfin, il est possible de rappeler, comme nous l'avons déjà vu précédemment, que tout le poème est écrit dans **le registre lyrique**.